

BACHELOR
ARTS CULINAIRES
ET ENTREPRENEURIAT

OPTION CUISINE OU OPTION PÂTISSERIE

- Campus de Paris et Campus de Bordeaux -

MODALITÉS DE
RECRUTEMENT
2019

(Document à lire attentivement et à conserver par le candidat)

FERRANDI Paris
Campus de Paris
28, rue de l'Abbé Grégoire
75006 PARIS

FERRANDI Paris
Campus de Bordeaux
10, rue Renée Cassin
33049 BORDEAUX

Document non contractuel

SOMMAIRE

CONDITIONS DE RECRUTEMENT.....	3
ORGANISATION GÉNÉRALE DU RECRUTEMENT.....	3
DÉPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE	4
DEROULEMENT DE LA SÉLECTION	5
PUBLICATION DES RESULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION.....	7
CANDIDATS ETRANGERS.....	7
BACHELOR, MODE D'EMPLOI.....	8
CONTACTS.....	8

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Les épreuves d'admission sont ouvertes aux candidats âgés de moins de 26 ans au 1er janvier de l'année d'inscription :

- Titulaires d'un baccalauréat général ou technologique,
- Candidats au baccalauréat général ou technologique. Dans ce cas, l'admission définitive est prononcée sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Les épreuves d'admission sont également ouvertes aux candidats étrangers âgés de moins de 26 ans au 1er janvier de l'année d'inscription, titulaires d'un diplôme en équivalence du baccalauréat et d'un DELF ou TEF attestant la maîtrise de la langue française au niveau B2. Le certificat ENIC-NARIC France d'équivalence de diplôme est demandé lors du dépôt du dossier d'inscription.

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, FERRANDI veut s'assurer que votre processus de recrutement se déroulera dans les meilleures conditions de recrutement possibles.

Nous vous invitons à contacter le pôle handicap à l'adresse suivante : handicap@ferrandi-paris.fr en précisant dans l'objet de votre mail le campus et la formation souhaitée.

ORGANISATION GÉNÉRALE DU RECRUTEMENT

Les candidats respectant les conditions d'admission participeront tous aux épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission, organisées sur une journée, peuvent comporter jusqu'à trois parties notées selon le niveau d'entrée du candidat :

- Une épreuve écrite,
- Un entretien collectif,
- Deux entretiens individuels dont un en anglais et un entretien de motivation

La somme des points obtenus permet d'établir une note globale sur 20.

A l'issue des épreuves d'admission, le jury fixe la liste des candidats définitivement admis.

Les candidats « admis » doivent confirmer leur inscription avant la date limite sous peine d'être considérés comme démissionnaires.

Le jury peut également établir une liste complémentaire par ordre de mérite : il pourra être fait appel aux candidats inscrits sur cette liste complémentaire, par ordre de classement et en fonction des désistements des candidats « admis » ou mieux classés sur la liste complémentaire.

Sessions d'admission pour la rentrée 2019

	Bachelor Arts Culinaires et Entrepreneuriat	
	Décembre 2018/Janvier 2019	Février 2019
Admission Bachelor 1re année	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Période d'inscription	du 15 octobre au 30 novembre 2018	du 15 octobre 2018 au 15 février 2019
Date de clôture des inscriptions	le 30 novembre 2018	le 15 février 2019
Période d'envoi des convocations (par mail)	du 15 octobre au 6 Décembre 2018	du 15 octobre 2018 au 19 février 2019
Dates des Tests d'admission PARIS	Samedi 8 décembre 2018	du 25 février au 1er mars 2019
Dates des Tests d'admission BORDEAUX	Samedi 26 janvier 2019	4, 5 et mars 2019
Jury d'admission officiel	le 11 décembre 2018	le 12 mars 2019
Période d'envoi des résultats (par courrier et mail)	du 12 au 14 décembre 2018	du 18 au 22 mars 2019
Date limite de confirmation d'inscription	le 4 janvier 2019	le 5 avril 2019
Réunions d'information Paris à 9h30	Samedi 24 novembre 2018 Samedi 15 Décembre 2018 Samedi 12 janvier 2019	
JPO Paris	Vendredi 1er et samedi 2 Février 2019	
JPO Bordeaux	Samedi 16 février 2019	
Nbre de places Bachelor 1re année Paris	cuisine 56 / pâtisserie 32	
Nbre de places Bachelor 1re année Bordeaux	cuisine 36 / pâtisserie 24	

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

A partir du 15 octobre 2018 à 10 heures, déposez une demande de dossier de candidature pour la prochaine rentrée sur notre site internet : www.ferrandi-paris.fr. Le dossier que vous recevrez par mail est à nous renvoyer, complété, par courrier avec les pièces demandées **et** à déposer sur le portail de candidature. L'étude de votre candidature ne débutera qu'à réception du dossier papier.

Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier sur notre site internet. Un identifiant et un code d'accès vous seront fournis par mail à l'issue de votre demande de dossier de candidature en ligne.

Les inscriptions aux tests s'effectuant au fur et à mesure des réceptions des dossiers, nous vous suggérons de nous adresser votre dossier dans les meilleurs délais.

DEROULEMENT DE LA SÉLECTION

❖ Epreuves d'admission

Les candidats devront impérativement se présenter aux épreuves munis de leur convocation et d'une pièce d'identité. Ces épreuves se déroulent sur les sites de Paris ou de Bordeaux selon le calendrier de recrutement sur une journée complète.

Les candidats qui passent avec succès ces épreuves sont déclarés admis. Les candidats non admis auront la possibilité de se représenter aux épreuves d'entrée l'année suivante. Ils devront, dans ce cas, adresser un nouveau dossier de candidature.

❖ Déroulés des épreuves

Programme	Date des épreuves	Sujets
Bachelor première année Arts Culinaires et Entrepreneuriat	Voir tableau page 4	<p>1. Epreuve écrite</p> <p>Cette épreuve vise à évaluer la capacité de synthèse du candidat. Il devra réaliser une synthèse de 2 ou 3 textes, donner un titre à son travail et respecter le nombre de mots imparti. La durée de l'épreuve est de 60 minutes.</p> <p>2. Entretien collectif</p> <p>L'objectif est de mettre les candidats en situation de discussion de groupe : chaque participant doit s'exprimer, écouter les autres et contribuer à l'avancement de la discussion. Deux examinateurs seront présents dans la salle. La durée de l'épreuve est de 60 minutes.</p> <p>3. Entretiens individuels</p> <p>Il s'agit de 2 entretiens individuels dont un en anglais. Ces entretiens visent à évaluer la motivation du candidat, sa curiosité pour le métier choisi, sa culture générale et son niveau d'anglais.</p>
Bachelor première année Candidats résidant à l'étranger Arts Culinaires et Entrepreneuriat	Voir tableau page 4	<p>1. Entretien individuel</p> <p>Il s'agit d'un entretien individuel visant à évaluer la motivation du candidat, sa curiosité pour le métier choisi. Celui-ci aura lieu via Skype.</p>

PUBLICATION DES RESULTATS ET CONFIRMATION D'ADMISSION

Les résultats (admis, liste d'attente, non admis) seront disponibles sur une plateforme dédiée et un courrier de confirmation sera adressé en parallèle aux candidats.

Les candidats non admis ne peuvent pas se représenter la même année sur une session ultérieure ou sur un autre campus.

Afin de valider leur inscription, les candidats admis devront retourner, dans les délais indiqués sur le calendrier (cf. tableau page 4), soit avant la date limite indiquée dans le courrier, les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription complété et signé,
- Un acompte de 3 400 € (acompte non remboursable),
- L'engagement de paiement et les conditions de ventes signés,
- Le dossier médical dûment complété,
- Le formulaire d'attestation à la CVEC,
- Le formulaire de désinscription à Parcours sup.

Sans réponse de votre part
dans les délais indiqués, votre
inscription sera annulée.

CANDIDATS ETRANGERS

Les candidats possédant un diplôme étranger devront produire une attestation de son équivalence avec le diplôme français requis (Bac minimum).

Si vous résidez en France, vous pouvez vous adresser au Rectorat de votre académie afin d'obtenir cette attestation. Les coordonnées des rectorats sont sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-services-departementaux-education-nationale.html>

Si vous résidez à l'étranger, vous pouvez adresser votre demande à CIEP – ENIC – NARIC France www.enic-naric.net/. Le service est payant.

Par ailleurs, dans la mesure où nos formations se déroulent en français, les candidats non francophones doivent maîtriser la langue française. Il est demandé à ces candidats de fournir un document attestant d'un niveau B2 au TEF (Test d'Evaluation du Français) ou au DELF (Diplôme d'Etudes en langue Française).

Pour toute information complémentaire concernant le TEF, consultez le site : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/>

Les délais d'obtention des documents et de passage du TEF étant d'environ
4 mois, nous vous conseillons d'en faire la demande dès le dépôt de votre dossier de candidature

BACHELOR, MODE D'EMPLOI

❖ Rentrée

Date de rentrée : semaine 36

Nombre de places disponibles à la rentrée 2019 :

- **En 1^{ère} année option Cuisine:**
 - 56 places sur le campus de Paris
 - 34 places sur le campus de Bordeaux
- **En 1^{ère} année option Pâtisserie:**
 - 30 places sur le campus de Paris
 - 26 places sur le campus de Bordeaux

❖ **Frais de dossier non remboursable :** 100 € à payer en ligne

❖ **Frais de formation**

A titre indicatif, les frais de formation 2019 - 2020 sont de :

- 11.300 € en première année puis 11.000 € pour chaque année suivante

Une participation aux frais pourra être demandée pour toute visite et séjour professionnels éventuels.

Ils comprennent les frais de scolarité, le séminaire professionnel, la cotisation FERRANDI Alumni. A cela s'ajouteront les frais de tenues et de matériel professionnels.

❖ **Modalités de paiement**

Acompte (non remboursable) de 3 400 € à l'inscription.

Paiement du solde de l'année scolaire :

- En une seule fois et au plus tard avant le 1er septembre 2019
- Ou par prélèvement échelonné en 8 mensualités de novembre 2019 à juin 2020.

En cas de départ en cours d'année, toute année entamée est due.

❖ **Financement des étudiants**

Pour les étudiants du campus Bordeaux :

Contactez Stéphanie MERILLOU, Responsable Programmes Supérieurs :

+33(0)5.56.79.51.03 - smerillou@bordeaux.cci.fr

Pour les étudiants du campus Paris :

- **Bourses** : les formations Bachelor ouvrent droit aux bourses de l'enseignement supérieur, CROUS, www.crous-paris.fr, (de janvier à avril 2019)
- **Prêts étudiants** : L'école a négocié des tarifs préférentiels auprès de banques partenaires, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus de renseignements.

CIC	LCL	SOCIETE GENERALE	Caisse d'Epargne
Agence CIC Paris Rennes 75 rue de Rennes 75006 Paris 0820 362 154	Agence Rennes Montparnasse 6, place du 18 juin 1940 75006 Paris 0820 823 446	Agence de Paris Saint Placide 15 rue de Saint Placide 75006 Paris 01.44.39.71.58	57 Boulevard Montparnasse 75006 Paris 01.71.39.13.19

L'assistante sociale de l'école reçoit, sur rendez-vous, pour vous renseigner sur les aides financières possibles :

Mélanie COPART :

+33(0)1 49 54 29 79 - mcopart@ferrandi-paris.fr

CONTACTS

Renseignements Bachelor

Anabel BIZET

+33(0)1.49.54.29.29

abizet@ferrandi-paris.fr

Inscription Bachelor

Virginie PAUTROT

+33(0)1.49.54.17.34

vpautrot@ferrandi-paris.fr